

## **Rapport du jury du concours interne de Technicien en gestion administrative de classe normale**

**Session 2022**

### **Le contexte :**

L'épreuve d'admissibilité s'est déroulée les 25 mai 2022 et l'épreuve d'admission le 20 juin 2022.

Le jury était composé de trois personnes.

Le nombre de postes ouverts dans le cadre de ce concours était de deux, avec pour affectation l'Université de Guyane et plus particulièrement l'INSPE de l'Académie de la Guyane.

### **L'épreuve d'admissibilité :**

Après étude par le service des concours, 7 dossiers ont été jugés recevables et remis pour étude du jury.

Une grille de notation avait été élaborée et discutée au préalable lors de la réunion de préparation.

Cette grille avait pour but de mettre en avant les candidats qui occupaient des fonctions du niveau d'exigence du corps des techniciens de recherche et de formation, mais également la richesse du parcours professionnel, la technicité, les acquis de l'expérience professionnelle et les compétences développées, mais aussi la forme du dossier (orthographe, qualités rédactionnelle et de synthèse).

La qualité des dossiers fut très hétérogène, avec un niveau convenable, mais décevant dans l'ensemble. La principale difficulté des candidats a été de savoir faire preuve de projection sur des fonctions supérieures.

Les dossiers étaient trop descriptifs, sans faire ressortir les compétences développées. Il est donc recommandé aux candidats d'améliorer leur qualité rédactionnelle par des formations ciblées sur la rédaction du rapport d'activité, qui constitue le cœur de l'évaluation.

De plus, il serait souhaitable que tous les candidats fournissent des organigrammes où il est facile de les identifier, ce qui rendrait la lecture des dossiers plus aisée.

Enfin, le candidat doit garder à l'esprit que les dossiers sont examinés au regard de la fiche de poste tirée du REFERENS, afin de se rapprocher au maximum des exigences du jury.

### **L'épreuve d'admission :**

A l'issue de l'épreuve d'admissibilité, 4 candidats ont été retenus pour l'épreuve d'admission.

Aucun désistement n'est à déplorer ; 3 candidats sur 4 sont issus de l'Académie de la Guyane et une de celle de Créteil, qui a opté pour une audition en visioconférence.

Une grille de notation spécifique avait été proposée et discutée en amont de l'épreuve.

Le panel des questions posées se décomposait de la manière suivante :

### **Présentation**

- motivation du candidat,
- structuration et cohérence de l'exposé,
- pertinence de l'exposé par rapport au poste visé,
- respect du temps.

### Echange avec le jury

- connaissance de l'environnement professionnel,
- connaissance du métier en question,
- argumentaire, cohérence des réponses données aux questions posées,
- capacité à l'écoute, à la compréhension, à l'échange.

Le jury a pu constater que les candidats étaient dans l'ensemble préparés à l'audition, notamment sur la partie « présentation ». Il est regrettable que certains fassent preuve d'un manque de naturel dans la mesure où des candidats apprennent par cœur celle-ci. Certains ont été un peu déstabilisés quand ils ont perdu le fil de leur présentation.

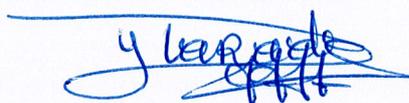
La majorité des candidats a respecté le temps imparti.

Concernant les questions, le jury a été déçu par le niveau général de certains candidats car des différences ont été constatées entre les éléments portés sur le dossier et la réalité en recoupant avec les questions posées.

Cependant, la majorité des candidats maîtrise assez bien leur environnement immédiat de travail. Cela s'avère un peu plus approximatif sur les questions spécifiques relatives à l'Université et au service d'affectation ou sur les questions d'actualité.

Le jury conseille donc aux candidats de se préparer bien en amont de l'épreuve d'admission, en faisant une veille informationnelle dynamique des sites d'informations ministériels afin d'avoir en tête l'esprit des réformes.

Fait à Cayenne, le 20/06/2022  
La Présidente de Jury



Yolaine TARADE